

## La maternité, expérience spirituelle

Alors que la France est pays d'Europe qui a le taux de natalité le plus élevé et que la maternité de la clinique Sainte Anne a accueilli près de 2 000 bébés en 2010, quelle dimension spirituelle pouvons-nous ou souhaitons-nous accorder à cette expérience ?

« La vie est une succession de naissances... Chaque enfant qui naît nous fait naître. Et nous demeurons en situation d'engendrement auprès de nos enfants qui font leurs expériences....(prise d'autonomie, décision d'orientation, d'amitié...). Cela dure toute la vie » témoigne une mère de quatre enfants. Cette maman est convaincue que « mettre au monde est une affaire de confiance et d'espérance ».

Des professionnels parlent de la maternité :

« Lors d'une naissance, les mères sont confrontées à un mystère qui les déborde, les submerge et leur fait peur. Réfléchir sur la dimension spirituelle d'un événement qui bouleverse leur corps, leur fait prendre conscience de leurs limites et de leur vulnérabilité ...».

« La maternité n'est pas que biologique. Elle est un chemin vers l'intériorité. Le corps qui change interpelle. Les questions de la filiation, de sens de la vie surgissent. Un chemin d'écoute de soi-même, et peut être de Dieu, s'ouvre. Pour la femme



qui se réjouit et s'émerveille devant l'enfant nouveau-né qui lui est donné, la vie prend alors un sens nouveau... ».

... Engendrer est l'acte d'espérance le plus radical. Pour autant croire fermement à la vie qui vient... est une expérience spirituelle qui ne concerne pas que l'enfant nouveau-né. « L'engagement dans l'engendrement va bien au-delà de la maternité biologique. Il se vit dans le domaine de l'éducation, de l'accompagnement spirituel chaque fois que quelqu'un fait acte d'espérance, met sa foi, son attention, use de toutes ses forces

pour créer les conditions qui permettent à l'autre de naître, de grandir et de mettre sa vie au service de ce qui la réclame...»

(D'après un article du quotidien « La Croix » du 28 et 29 mai 2011).

Donner la vie a un sens, c'est une expérience d'espoir et de renouveau dans la vie d'un couple. C'est une promesse de vie donnée à chaque parent, plus forte que le mal. Sachons accueillir ces vies nouvelles comme un cadeau de Dieu.

Sœur Blandine KLEIN

### Faire un don à la Fondation Vincent de Paul ?

- Par chèque à l'ordre de la Fondation Vincent de Paul : en utilisant l'enveloppe T
- Par virement bancaire à la Caisse d'Epargne d'Alsace  
Compte N° : 16705 09017 04770121019 29
- Sur Internet par carte bancaire, grâce au système sécurisé sur le site : [www.fvdp.org](http://www.fvdp.org)
- Par téléphone au 03 88 21 73 84 pour recevoir une documentation ou un bulletin de soutien

La Fondation Vincent de Paul, reconnue d'utilité publique vous délivrera un reçu fiscal

Votre avis nous intéresse :  
écrivez-nous à l'adresse suivante  
[c.clement@fvdp.org](mailto:c.clement@fvdp.org)

Publié par la :

Fondation Vincent de Paul  
15, rue de la Toussaint  
67000 STRASBOURG  
Tel : 03.88.21.73.84  
Fax : 03.88.21.73.89  
Mail : [secretariat@fvdp.org](mailto:secretariat@fvdp.org)  
Site Internet : [www.fvdp.org](http://www.fvdp.org)

Directeur de la publication :  
André LEFEVRE  
Rédactrice en Chef :  
Cécile CLEMENT  
Impression et routage : SIMCOM



N°9 Eté 2011



# La Lettre De la Fondation

## Sommaire :

- \* Page 1 : Éditorial
- \* Page 1 : Vie et survie du couple dans la maladie d'Alzheimer
- \* Page 2 : Dialyse : accompagner vers l'autonomie
- \* Page 3 : Protection de l'enfance : préparer le retour en famille
- \* Page 3 : Quand la Précarité devient la Solidarité
- \* Page 4 : La maternité, expérience spirituelle

## Éditorial

Depuis plus de 10 ans, la Fondation Vincent de Paul porte les institutions animées par les Sœurs de la Charité pendant près de trois siècles. Le Conseil d'Administration de la Fondation comporte un collège fondateur de 5 sœurs.

Notre mission de Sœurs de la Charité continue au service de Dieu et de l'homme, au-delà de notre présence effective sur le terrain. Aujourd'hui « la mémoire d'un don reçu, d'un charisme propre et des expériences accomplies » est bien vivante. Ce qui nous guide dans les actions quotidiennes du service, dans quelque secteur que ce soit, est bien dans la même fidélité :

- ♦ une conception et un sens de l'homme : « l'éminente dignité de tout être humain »,
- ♦ un projet social et une dynamique collective,
- ♦ une institution en vigilance par rapport aux besoins nouveaux.

Une réflexion de l'acteur Michel Serrault semble bien donner le sens de ce que nous essayons de vivre en Fondation :

« Ce que tu feras de mieux, dans ton métier d'acteur, c'est ce qui va t'échapper. Quand vous avez beaucoup travaillé, appris toutes les langues du monde, pratiqué toutes les techniques et les sports, vu beaucoup de gens, lu énormément de livres..., l'essentiel est dans ce qui vous échappe. Moi qui suis chrétien, je pense qu'il y a là, la présence de l'Esprit...».

Avec les membres du Conseil d'Administration, nous vivons notre mission dans « l'indispensable vigilance » et aussi dans « la passionnante dynamique du service de l'homme souffrant ».

L'essentiel est dans ce qui nous échappe, car hier, comme aujourd'hui, l'Esprit Saint est à l'œuvre.

Pour le collège fondateur  
Sœur Blandine Klein

## Vie et survie du couple face à la maladie d'Alzheimer



Avec l'allongement de la durée de vie, le nombre de malades Alzheimer est en constante augmentation. Au sein des EHPAD (établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes), plus de la moitié des résidents sont atteints d'une maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés (entre 50 et 70%). Les établissements proposent de plus en plus une prise en soin spécifique en Unité Alzheimer. Ces lieux de vie doivent répondre à des critères précis (adaptation architecturale, formation du personnel et projet de soins spécifiques).

La Maison de Retraite Saint-Joseph a ouvert une Unité Alzheimer en 2006 pour offrir plus de sécurité et une meilleure qualité de vie aux résidents déambulants. Elle accorde une grande importance à l'accompagnement de

l'entourage familial. Ainsi, un travail préliminaire à l'admission, réalisé par la psychologue, favorise la création d'une relation de confiance et d'une alliance positive avec les familles.

Lorsque l'aidant principal est le conjoint, sa vie bascule au moment où il découvre le diagnostic. La maladie et la dépendance viennent contrecarrer les beaux projets de la retraite. Le conjoint aidant doit s'adapter à de nouveaux rôles. Il doit répondre aux besoins croissants du malade et adapter l'aide au fur et à mesure. Il décide d'accompagner son conjoint « pour le meilleur et pour le pire » en ne considérant que ses besoins.

La maladie conduit le couple à se replier sur lui-même. Elle transforme la nature des liens mais ne les détruit pas. L'aidant va devoir renoncer à ses

activités à l'extérieur. Il ne peut plus laisser son conjoint seul. Une relation d'exclusivité s'installe entre aidant et aidé comme une sorte d'enfermement à deux.

Le fardeau est lourd à porter et ses répercussions physiques et psychologiques conduisent à l'épuisement. Un constat alarmant montre que 60 % des aidants décèdent avant le malade Alzheimer.

L'entrée en institution est redoutée et souvent inévitable. Elle génère de la culpabilité pour l'aidant qui doit prendre la décision sans obtenir le consentement de son conjoint.

L'aidant éprouve beaucoup de difficultés à passer le relais à des tiers. Une bonne préparation évite les ruptures brutales de l'accompagnement à domicile. Les visites préalables de la Maison de

Retraite permettent d'expliquer le fonctionnement de l'Unité Alzheimer et de désamorcer les appréhensions.

La présence du conjoint aidant est souvent quotidienne dans l'institution. Progressivement, le conjoint se rend compte qu'au sein de la maison de retraite l'aidant retrouve en couple une vie sociale : ils rencontrent d'autres familles, bénéficient de temps conviviaux à la cafétéria, lors de célébrations, fêtes...

L'institution permet à l'aidant de prendre conscience de son épuisement et de s'autoriser des temps de répit afin de revenir auprès de son époux disponible et détendu.

Nathalie LAENG  
Docteur en Psychologie

## Dialyse : accompagner vers l'autonomie

Qu'est-ce que la dialyse ? C'est une méthode qui permet d'épurer le sang de ses déchets toxiques et de l'eau retenue en excès du fait de l'arrêt de fonctionnement des reins. Plus de 30.000 patients sont traités en service de dialyse en France chaque année dont une centaine à la Clinique Sainte Anne à Strasbourg.

La dialyse est très contraignante. Les patients dialysent pour vivre. Les néphrologues de la clinique Sainte Anne proposent deux types de dialyse, chacune ayant ses avantages et ses inconvénients :

- ◆ l'hémodialyse qui s'effectue au sein de la clinique tous les 2 jours et qui dure 4 à 6 heures par séance. Les patients consacrent près d'un tiers de leur temps d'éveil à leur traitement. Cette technique nécessite un accès vasculaire permanent.

- ◆ la dialyse péritonéale est pratiquée le plus souvent par les patients eux-mêmes à domicile. Ils ont le choix entre un système avec poches et un système de dialyse automatisé avec un « cycleur ». Ces techniques nécessitent une intervention chirurgicale afin de mettre en place un cathéter en plastique souple dans l'abdomen. Chaque jour, le malade effectue sa séance de dialyse à domicile.

L'équipe du centre de dialyse de la clinique Sainte Anne, en collaboration

avec l'AURAL (Association pour l'Utilisation d'un Rein Artificiel) accompagne les patients chaque jour dans leur parcours de soins. Des réunions d'information pré-dialyse et un suivi diététique personnalisé sont proposés afin d'apprendre à composer ses repas en fonction des contraintes dues à la maladie : les produits salés devront être consommés avec la plus grande modération, les apports en boissons doivent être réduits. Ce traitement très lourd et à vie, nécessite un accompagnement à chaque pas afin d'apprendre à vivre au mieux et de la façon la plus autonome possible. Une relation dans la durée s'installe avec les médecins

et l'équipe soignante, des relations d'amitié et de camaraderie se nouent entre patients. Ceux-ci sont également encouragés à vivre comme tout le monde en partant en vacances. L'équipe de Sainte Anne se met alors en relation avec un centre de dialyse sur le lieu de séjour du patient et le traitement peut alors continuer.

L'équipe de dialyse souhaite développer des moments de convivialité, de partage et de complicité autour de jeux de société, entre patients et soignants, afin d'oublier un peu la maladie.

Cécile CLEMENT



## Protection de l'enfance : préparer le retour en famille



Les établissements de la Fondation ont pour mission d'accueillir des enfants en souffrance : enfants maltraités, délaissés, souffrant de troubles du langage ou du comportement. L'enfant n'est pas responsable de la situation dans laquelle il se trouve ; celle-ci peut être la conséquence d'un environnement défaillant.

Mais quelles que soient les raisons d'un placement, il ne faut pas oublier que l'enfant a une famille et que son passage au sein des établissements doit permettre, chaque fois que cela est envisageable, de construire le retour au sein de la cellule familiale. C'est pourquoi, depuis quelques années maintenant, les

professionnels de l'enfance ont mis en place de nouveaux dispositifs d'accompagnement des enfants et de leur famille. S'il est important de sortir un enfant quelque temps d'un environnement à risque pour lui ou ses proches, il est également important de savoir préparer son retour autant que faire se peut.

La Fondation Vincent de Paul a souhaité répondre à des appels à projets lancés par les Conseils Généraux afin de mettre en place une approche territorialisée permettant d'accueillir les enfants au plus près de leur domicile. Ils sont accueillis dans des pavillons de taille familiale et non plus dans des structures plus grandes et plus impersonnelles.

Après un diagnostic avec la famille, les professionnels de l'éducation mettent en place un projet avec plusieurs étapes à franchir pour l'enfant et ses parents :

- ◆ pourquoi l'enfant est-il placé ?
- ◆ diagnostic partagé de la situation
- ◆ s'adapter à la situation de placement
- ◆ rassurer la famille

- ◆ travailler avec la famille sur ses potentiels et en développer d'autres.

L'objectif, dans la majorité des cas, est le retour en famille grâce à la poursuite de l'accompagnement.

Les professionnels de l'Enfance de la Fondation ont la volonté de constamment se former et de s'informer afin de pouvoir répondre au mieux à toutes les problématiques rencontrées. Des méthodes d'évaluation sont développées afin de vérifier l'efficacité des moyens mis en œuvre et de savoir remettre en cause des approches qui n'ont pas fait leurs preuves.

Cécile CLEMENT



## Quand la Précarité devient la Solidarité

A l'heure de la crise, au moment où bon nombre de français réduisent le budget de location pour les vacances, un certain nombre de familles s'inquiètent non pas du lieu d'hébergement de leurs vacances, mais de l'endroit où elles vont dormir dans un mois, une semaine ou même ce soir.

En effet, il ne suffit plus actuellement d'avoir des ressources pour accéder à un logement. De plus en plus de familles, de personnes seules sont en recherche d'un appartement à un prix abordable, parfois même simplement d'un hébergement. Ce sont non seulement les personnes bénéficiant des minimums sociaux, mais aussi les petits salaires, les retraités, les veufs, Monsieur et Madame « Tout le Monde » qui ont vécu simplement sans rien demander à personne et qui se retrouvent maintenant en difficultés financières et locatives. Si

aujourd'hui, il faut compter 24 mois pour espérer accéder à un logement social, la solution d'accès au parc privé existe, mais les loyers restent chers et les demandes de garanties importantes pour des personnes isolées.

Le département du Bas Rhin fait de gros efforts pour accompagner les plus fragiles, mais on mesure au quotidien dans nos services combien cette problématique du logement met à mal l'individu, combien la précarité du logement abîme, fatigue, appauvrit encore un peu plus.

Merci aux bénévoles qui ont donné de leur temps, de leur ingéniosité pour soutenir ces personnes seules et isolées ; à toutes les personnes qui ont le réflexe de s'adresser au « secteur Solidarité » pour proposer une table, un lit, une armoire... C'est grâce à ces petits gestes que nous pouvons proposer un logement

confortable, mais également grâce aux résidents des différents services qui font preuve de soutien en donnant du temps, un repas au voisin, un coup de mains pour un déménagement.

En effet, obtenir un appartement n'est pas chose simple, mais quand on n'a rien à y mettre parce qu'on n'a pas d'économies et qu'on a dû petit à petit se séparer de ce qui fait l'âme de la maison, le risque est grand de s'effondrer au moment où l'on touche au but.

Si le « secteur Précarité » a décidé de changer de dénomination en « secteur Solidarité », c'est pour donner sens à cette générosité qui a permis à chaque personne accompagnée de repartir avec le sentiment que tout est possible, et que demain sera meilleur qu'hier.

Marie-Noëlle WANTZ  
Directrice « secteur Solidarité »